

# Pas de réforme de l'Etat à l'agenda, n'en déplaise à la N-VA

C'est l'une, si pas la condition qui a fait chuter Michel bis au bout de dix petits jours seulement. Pour soutenir le nouveau (et désormais ancien) gouvernement sur le vote du budget, les nationalistes exigeaient de revoir l'article 195 de la Constitution. Pour rappel, il permet à lui seul de réviser toute la Constitution. On pourrait ainsi décider, par exemple, qu'il ne soit plus nécessaire d'attendre la législature suivante pour voter le changement de certains articles, ce qui est la règle en vigueur actuellement.

Le « niet » de Charles Michel lui a coûté sa démission en début de semaine. Dans la foulée, la N-VA est revenue à la charge sur le terrain communautaire : « *Nous soupçonnions depuis longtemps que ce pays ne fonctionnait pas ; désormais nous le savons avec certitude* », a déclaré Peter De Roover, le chef des nationalistes à la Chambre.

Bref, l'expérience de la N-VA au fédéral l'a surtout renforcée dans sa vision confédéraliste de l'avenir du pays.

Faut-il dès lors craindre une nouvelle agitation communautaire qui déboucherait sur le confédéralisme ? Techniquement, même si le gouvernement est en affaires courantes, rien ne l'empêche. « *La déclaration de révision de la Constitution fait intervenir les trois branches du pouvoir législatif fédéral : la Chambre, le Sénat et le Roi*, explique Céline Romainville, constitutionnaliste à l'UCLouvain. *Seules les dispositions re-*

*prises dans les déclarations des trois branches du pouvoir législatif fédéral (ou dans une déclaration de révision conjointe) peuvent être révisées.* »

C'est là que ça se corse pour la N-VA et sa proposition d'« ouvrir » l'article 195. Pour modifier la Constitution, il faut réunir au moins deux tiers des suffrages. Or, à part les nationalistes eux-mêmes, personne ne semble pressé de se relancer dans le détricotage de la Belgique.

Du côté des partis francophones, c'est une fin de non-recevoir. Le PS, le MR, le CDH et Défi rejettent catégoriquement toute nouvelle réforme de l'Etat, plaidant pour mieux approfondir ce qui vient d'être transféré. « *Nous avons mené une réforme de l'Etat d'une ampleur jamais connue. Il faut la faire mûrir* », insiste le PS. Quant au PTB,

seule une fédéralisation de certaines compétences pourrait l'amener sur le terrain communautaire.

## Pas d'urgence

Du côté flamand, le CD&V s'abstient de toute déclaration pendant la durée des consultations royales en cours. Le SPA considère que la question n'est pas à l'ordre du jour. Le VLD n'est pas non plus demandeur. Les libéraux flamands aimeraient toutefois changer le préambule de la Constitution pour y introduire une dose de laïcité.

Dans ce concert de « niet », les écologistes détonnent un peu. « *Nous sommes ouverts à une discussion sur la révision de*

*la Constitution, notamment pour prévoir une loi spéciale climat, une circonscription fédérale et l'impossibilité d'entrer en guerre sans autorisation du Parlement* », dit-on chez Ecolo comme chez Groen. Une hypothèse que Benoît Lutgen écarte : « *Si on met la clé dans la serrure, on ouvre aussi la porte à des choses nettement moins agréables, avec le risque de demandes de régionalisations et des discussions à l'infini.* »

Les partis dévoileront l'intégralité de leurs demandes dans les prochaines semaines. Selon eux, il n'y a pas urgence. « *L'adoption de la déclaration de révision provoque la dissolution des Chambres et la convocation des électeurs dans les 40 jours*, confirme Céline Romainville. *Les Chambres nouvellement élues sont compétentes pour réviser les articles qui ont été soumis à déclaration de révision.* » Traditionnellement, ce vote a donc lieu 40 jours avant la date des élections, ce qui nous emmène au mois d'avril, du moins si des élections anticipées ne sont pas organisées d'ici là.

Tout cela pour dire que la probabilité que le « confédéralisme » se retrouve à l'agenda politique avant 2024 est proche de zéro. A moins d'une entourage à la belge. Le député indépendant, ex-N-VA, Hendrik Vuye, rappelait jeudi que le parlement flamand pouvait voter de lui-même l'indépendance. Mais, ça, c'est une autre histoire... ■

MAXIME BIERMÉ  
PASCAL LORENT

## Un conseil « ordinaire » ce vendredi

Le gouvernement minoritaire démissionnaire se réunit demain vendredi à 9 h en comité ministériel restreint alors que le Roi, qui tient toujours en suspens la démission du Premier ministre Charles Michel et de son équipe, poursuivra ses consultations politiques. Vendredi à la même heure, le chef de l'Etat recevra le président du PTB, Peter Mertens. Le Premier ministre a indiqué cette semaine à la Chambre que son gouvernement minoritaire était assreint à la prudence. Figurent à l'ordre du jour du comité restreint de vendredi des

éléments de gestion qui ne constituent pas de nouvelles initiatives. Il n'y aura pas de conseil des ministres. (b)

## Ensemble, Vlaams Belang et N-VA font 42 %

Un sondage de *Het Nieuwsblad*, publié jeudi donne la N-VA et le VB à plus de 42 % après la décision du parti nationaliste de droite de quitter le gouvernement Michel. Ce sondage, réalisé du 13 au 17 décembre derniers, soit jusqu'à la veille de la décision du Premier ministre Charles Michel de proposer la démission au Roi d'un gouvernement devenu orphelin de la N-VA, fait état d'une progression du parti

nationaliste et du parti d'extrême droite. La N-VA est pointée à plus de 30% (30,2%) et le VB double son score de 2014 pour atteindre 12%. (b)

## L'étrange message de Nollet

Jean-Marc Nollet, coprésident d'Ecolo, semble avoir voulu faire passer un message en sortant de son entrevue avec le Roi. Dans sa main, il tenait un livre, *Feuilles de route*. Et l'on lisait « Pas de temps à perdre ! » sur le papier qui y était accolé. Une allusion aux notes un peu trop visibles de Jean-Luc Dehaene en 2007 ? Comprenez qui pourra. (P. Hn.)

### ANVERS

## Bart De Wever tient sa coalition

Bart De Wever avait promis aux Anversois une coalition avant Noël, il semble en passe de tenir parole. Plusieurs sources concordent jeudi soir pour confirmer que le leader de la N-VA, par ailleurs bourgmestre d'Anvers, avait réussi à sceller un accord avec les libéraux et les socialistes flamands. L'alliance N-VA, VLD et SP.A a de quoi faire sourire tant ces trois partis semblaient irréconciliables ces derniers jours. Une image d'archive tourne déjà sur les réseaux sociaux où De Wever se félicitait d'avoir éjecté les socialistes dans l'opposition en 2014, affirmant qu'il espérait « ne plus jamais les revoir » dans la majorité.

Mais la réalité locale à des lois que la raison fédérale ignore.

Voilà donc une coalition « bourguignonne ». Rien à voir avec ce que dégusteront beaucoup de Belges durant la période des fêtes qui s'annonce. C'est une référence aux armoiries des ducs de Bourgogne sur lesquelles on retrouve les trois couleurs des partis : jaune, rouge et bleu.

À l'heure d'écrire ces lignes, il restait encore quelques détails à finaliser, comme la répartition des postes. L'accord définitif devrait être présenté vendredi. Il doit encore être approuvé par les instances des trois partis. Le SP.A a demandé à ses membres de se libérer pour samedi.

M.BMÉ (AVEC B)